



Commune de Vigneulles

Dossier de réservation de la salle communale

ASSOCIATION :

Nom du Président :

INDIVIDUEL :

NOM :

Prénom :

Tél :

Date demandée : Nombre de personnes :

TARIF DE LOCATION

	Tarifs à partir du 1 ^{er} janvier 2020	Cautions
<input type="checkbox"/> salle d'école Maximum 30 personnes	50€	<input type="checkbox"/> ménage 50 € <input type="checkbox"/> dégâts matériel 50 €
<input type="checkbox"/> salle du pressoir avec office Maximum 80 personnes assises	170 €	<input type="checkbox"/> ménage 100 € <input type="checkbox"/> dégâts matériels 400 €

- ✓ Le paiement de la location se fait par chèque à l'ordre du trésor public dans les 15 jours qui précèdent la location, auprès du secrétariat de mairie.
- ✓ Le dossier de réservation doit être dûment complété et signé, accompagné de l'attestation d'assurance garantissant la responsabilité civile de l'attributaire et des chèques de caution.
- ✓ Les clés seront remises le vendredi entre 13h30 et 15h30 ou le samedi matin entre 10h et 12h. L'Etat des lieux est prévu le lundi matin entre 9h et 12h.

Je soussigné(e),, certifie sur l'honneur :

- ✓ L'exactitude des renseignements ci-dessus,
- ✓ Avoir pris connaissance du règlement

Fait à Vigneulles, le

Le demandeur

Pour la commune :

Permanence de la mairie : le samedi de 10 à 12 heures

☎ : 03 83 75 85 08 email : mairie.vigneulles@gmail.com

Virginie : 07 70 47 60 19